

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AULNOIS-SUR-SEILLE

Séance du 28 AVRIL 2026

DATE DE CONVOCATION

21/04/2026

DATE D’AFFICHAGE

21/04/2026

L’an deux mil vingt-six, le 28 avril à 19h00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de :

Madame Wendy KELLER, La Maire

EN EXERCICE : 11

Etaient présents : Mmes KELLER Wendy, BRITSCHER Morgane, DUMAS Valérie, RUGGERI Stéphanie, Mrs GAZIN Jean Christophe, PIERRE Jordan, COUSIN Guy, DOSDAT Livier et VERRIER Antoine

Formant la majorité des membres en exercice

PRÉSENTS : 09

Etaient absents excusés :

VOTANTS : 11

Mr ALBRECH Sébastien a donné pouvoir à Mme BRITSCHER Morgane

Mme CAPELLE a donné pouvoir à Mr GAZIN Jean Christophe

Etaient absents : /

Le secrétariat a été assuré par : Mme ARTIS Laetitia

VOTANTS : 11

Pour : 11

Contre : 00

Abstentions : 00

Madame la Maire rappelle lors de la séance que les parcelles communales répertoriées comme suit :

Nom concessionnaire	Parcelles
CHERRY Serge	Parcelles n° 236 – Section – Portion 2
	Parcelles n° 236 – Section – Portion 2
CHOQUERT Didier	Parcelle n° 06 – Section 05 – Lieu dit « Le Vavot »
COUSIN Guy	Parcelle n° 11 – Section 5 – Lieu dit « Ruelle des Loups »
	Parcelle n°6 - Section 1 – Lieu dit « Le Vavot »
	Parcelle n°6 - Section 2 – Lieu dit « Le Vavot »
DRANT Michel	Parcelle n° 244 – Section 1
MARANDEL Sylvain	Parcelle n° 236 – Section 1 – Portion 1
PROVOST Jean Luc	Parcelle n° 54 – Section 1 – Lieudit « Le village »
	Parcelle n° 59 – Section 1 – Lieudit « Le village »
VAILLANT Jacques	Parcelle n° 1 – Section 4 – Chemin rural dit de Han
	Parcelle n° 2 – Section 4 – Chemin rural dit de Han
	Parcelle n° 145 – Section 1 – Lieudit « Le Cimetière »
	Parcelle n° 145 – Section 2 – Lieudit « Le Cimetière »

Sont facturées annuellement au tarif de 15€ la parcelle en début d’année civile comme indiqué dans les conventions portant occupation du domaine privé signé par chaque concessionnaire.

**Modification tarif location parcelle
communale au 01.01.2027**

Madame la Maire fait part de son souhait d'augmenter la tarification de location des parcelles communales en passant de 15€ par an à 20€ par an.

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le

ID : 057-215700402-20260428-AULDEL2026023-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'augmenter le montant du loyer annuel à 20 € par parcelle à compter du 01.01.2027
- **DECIDE** de faire un avenant aux conventions d'occupation du domaine privé en modifiant l'article 12 – Redevance
- **CHARGE** la Maire de faire signer tous les avenants afin d'appliquer le nouveau tarif à compter du 01.01.2027

Fait à Aulnois-Sur-Seille, le 07 mai 2026

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Sous-Préfecture

Le 12 mai 2026

et publication ou notification

Le 12 mai 2026

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

La Maire
Wendy KELLER

